

**Agence JB**  
2 rue Féart  
32330 Gondrin  
+33 768285688  
agencejulesbooking@gmail.com  
www.agencejb.fr



# FACTURE

**FACTURE N°** F4986

**DATE** 01/03/2023

**ÉCHÉANCE** 31/03/2023

**CONDITIONS** Net 30

## ADRESSE DE FACTURATION

VEGAN FOOD CLUB S.L.

Carrer de Ribera, 1, Puerta 1 y 2

VALENCIA 46002

ESPAGNE

Numéro de TVA ESB02658854

DATE		DESCRIPTION	TVA	QTÉ	PRIX UNITAIRE	NET HT	MONTANT
08/03/2023	<b>Stéphane Loubignac</b>	1 publication Instagram Story sur le compte @stephane.loubignac pour la promotion de la marque <a href="https://veganfoodclub.com/">https://veganfoodclub.com/</a> (Prestation postée le 08/03/2023)	0%	1	400,00	400,00	400,00
15/03/2023	<b>Claire Tomek</b>	1 publication Instagram Story sur le compte @clairetomek pour la promotion de la marque <a href="https://veganfoodclub.com/">https://veganfoodclub.com/</a> (Prestation postée le 15/03/2023)	0%	1	450,00	450,00	450,00
22/03/2023	<b>Stéphane Loubignac</b>	1 publication Instagram Story sur le compte @stephane.loubignac pour la promotion de la marque <a href="https://veganfoodclub.com/">https://veganfoodclub.com/</a> (Prestation postée le 22/03/2023)	0%	1	400,00	400,00	400,00
29/03/2023	<b>Claire Tomek</b>	1 publication Instagram Story sur le compte @clairetomek pour la promotion de la marque <a href="https://veganfoodclub.com/">https://veganfoodclub.com/</a> (Prestation postée le 29/03/2023)	0%	1	450,00	450,00	450,00

SAS au capital social de 200,00 € - N° RCS AUCH 821517869 - N° Siret 82151786900011 - N° de TVA : FR26821517869 - FACTURE N° F4986 - Page 1/2

TRANSFERT BANCAIRE\* - Devise : Euro

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

IBAN : FR76 3000 3043 2200 0200 8799 202

Bic : SOGEFRPP

PRESTATION INFLUENCE :	TOTAL HT	1 700,00
Recrutement des Influenceurs @clairetomek & @stephane.loubignac pour la promotion des produits de la marque <a href="https://veganfoodclub.com/">https://veganfoodclub.com/</a> .	TOTAL TVA	0,00
	TOTAL TTC	1 700,00
	PAIEMENT	850,00
	SOLDE À PAYER	<b>850,00 EUR</b>

LES LIVRABLES :

- 2 publications Instagram Story sur le compte @stephane.loubignac (3 écrans) postées les 08/03 & 22/03.
- 2 publications Instagram Story sur le compte @clairetomek (3 écrans) postées les 15/03 & 29/03.

Ce devis et budget accordé n'intègre pas de quelconque cession de droits d'image relatives à l'Influenceur et le contenu créé dans le cadre de cette campagne.

Les dates de publication sont définitivement validées une fois le paiement effectué et reçu.

Paiement comptant à réception de la facture.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou chèque à l'ordre de SARL Agence JB.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée à un taux annuel de 10% ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Pas d'escampte en cas de paiement anticipé.

Tout litige sera à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Notre société conserve l'entièbre propriété des produits livrés jusqu'à l'encaissement effectif et intégral du prix facturé.